

ÉTUDE EXPLORATOIRE DE LA FAIBLE FREQUENTATION DU SERVICE DES ETUDIANTS ETRANGERS DES UNIVERSITES CANADIENNES : CAS DES ETUDIANTS ETRANGERS DE L'UNIVERSITE LAVAL A QUEBEC

Sémou Sow et Ousmane Niang

École Supérieure d'Économie Appliquée, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
(Sénégal)

ousmane23.niang@ucad.edu.sn

Résumé

Face à l'augmentation quasi permanente des étudiants étrangers partout dans le monde qui sont passés de 2 millions en 1998 à 5.3 millions en 2017 (OCDE, 2019, p.251), le réseau universitaire québécois pour faire face à ce phénomène mondial, a opéré une sorte d'internationalisation qui se manifeste par une plus grande ouverture de ses universités au monde. Cette ouverture a obligé ces universités à aborder la question de l'intégration sous un angle particulier en tenant compte des différences culturelles, de parcours, d'origine et même d'objectifs des étudiants étrangers. Cette étude s'inscrit donc dans cette perspective d'identifier des pistes exploratoires dans l'accompagnement des étudiants étrangers et doit permettre à l'université de Laval de mieux adapter son offre de services en prenant en compte cette catégorie particulière d'étudiants originaires d'Afrique au sud du Sahara.

Mots-clés : étudiants étrangers, intégration sociale et académique, dispositif de soutien et d'accompagnement.

Abstract

Faced with the almost permanent increase in the number of foreign students around the world, which rose from 2 million in 1998 to 5.3 million in 2017 (OECD, 2019, p.251), the Québec universities network, in order to deal with this global phenomenon, has carried out a kind of internationalization that is manifested by a greater openness of its universities to the world. This openness has forced these universities to approach the issue of integration from a particular angle by taking into account the cultural differences, backgrounds, origins and even objectives of foreign students. This study is therefore part of this perspective to identify exploratory avenues in the accompaniment of foreign students and should enable University of Laval to better adapt its service offer by taking into account this particular category of students from Africa south of the Sahara.

Key words: foreign students, social and academic integration, support and guidance system.

Introduction

Face au flux massif d'étudiants étrangers (172 000 en 2015 pour le Canada selon R. Beaublanc, 2019, p.4) et pour faciliter leur intégration, l'Université Laval à l'instar des autres universités canadiennes et même québécoises, a mis en place un dispositif d'aide et d'accompagnement pour faciliter l'assimilation rapide par ceux - ci du contraste existant entre milieu d'origine et milieu d'accueil.

Gallais et ses collaborateurs (2020, p.1) soulignaient la présence de 494 525 étudiants internationaux au Canada au 31 décembre 2017. Pour ce qui est du Québec, à l'automne 2017, environ 42 000 étudiants internationaux étaient inscrits dans les universités québécoises, soit 14 % de plus qu'en 2016 et le double d'il y a dix ans. A cette même date et selon cette fois les chiffres du bureau du Registraire, l'Université Laval comptait 3 762 étudiants étrangers avec permis de séjour (à différencier avec les étudiants étrangers résidents permanents). Ces derniers proviennent de plus de 140 pays avec une majorité originaire de la France et de l'Afrique francophone (Université Laval. 2019, p. 3).

Ces dispositifs d'accueil et d'intégration qui sont considérés au sein des établissements du supérieur comme « des facteurs importants de réussite dans les études » (F Bergman, 2007, p. 7 ; S. Cartier & L. Langevin, 2001, p.356) entrent en droite ligne avec la politique d'accueil des étudiants étrangers dont s'est dotée le gouvernement du Québec en 1978 et le communiqué de presse en date du 19 Avril 1979 dans lequel le Ministre de l'Éducation annonçait officiellement la création du service québécois d'accueil des étudiants étrangers (N. Duclos, 2006, p.10).

Dans cette dynamique, l'Université Laval met en place une Direction des services aux étudiants qui comprend entre autres un bureau de la vie étudiante, un bureau de l'aide financière, un centre d'aide aux étudiants, un service de placement...de même que diverses associations mais aussi et surtout un service aux étudiants étrangers qui reçoit pour mandat d'accueillir, d'informer et de soutenir tous les étudiants de cette catégorie en vue de leur installation et leur intégration (N. Bourbeau, 2004, p.8).

Malgré ce dispositif de soutien et d'accompagnement mis en place, les étudiants étrangers méconnaissent l'existence de ces services et ne les fréquentent que très faiblement. En effet d'après le Bureau de la Vie Étudiante seul le 1 / 3 des nouveaux inscrits à une session participent à leurs activités.

Pourtant certains des étudiants étrangers demeurent encore confrontés à des obstacles qui empêcheraient leur pleine intégration tels que : des cas fréquents d'isolement, des difficultés liées à la recherche de logement, à l'accès aux sources d'aide, à l'adaptation au bilinguisme, à la non reconnaissance des expériences et des compétences acquises dans leur pays d'origine (M. Diambomba, 1989, p.117).

Pilote et Benabdeljalil (2001, p.41) parlent eux de quatre catégories de difficultés que sont : la formation antérieure, les méthodes de travail, les évaluations et la structure d'appui.

Cette recherche qui s'inscrit dans la perspective d'améliorer les services offerts à l'Université Laval aux étudiants étrangers pour faciliter leur socialisation et leur intégration a notamment comme cibles les membres de cette catégorie d'étudiants originaires d'Afrique au Sud du Sahara et qui séjournent de manière temporaire dans la province grâce à un permis de séjour. Il s'articule autour des interrogations suivantes : quel est le profil de ces étudiants étrangers? quels sont, à partir de leurs vécus personnels, sociaux et professionnels, les éléments explicatifs de leurs comportements vis-à-vis du dispositif d'accueil et d'intégration mis à leur disposition? quelles stratégies mettent-ils individuellement en place pour

s'intégrer ? quels sont les éléments susceptibles d'expliquer leur faible niveau de participation aux activités initiées par le dispositif de soutien?

2. Méthodologie

Pour mieux définir notre problème, la première partie de notre démarche méthodologique dans le cadre de cette recherche sera essentiellement exploratoire et bâtie autour de plusieurs étapes.

L'entrevue semi dirigée est choisie comme méthode de collecte car en plus d'installer une dynamique de construction de sens, elle permet d'aborder avec notre interlocuteur le sujet de discussion en profondeur. Le guide d'entretien ainsi confectionné va constituer la base des entrevues à mener. De sa version de départ à sa structuration après la troisième entrevue exploratoire, notre outil de collecte de données qu'est le guide d'entretien a subi beaucoup de changements et modifications.

Dans sa constitution de départ, la faible connaissance des participants et du problème réel avait conduit dans son élaboration à s'appesantir d'une part sur les guides d'entretiens confectionnés dans le cadre d'études menées au sein même de l'Université Laval et concernant la même population c'est-à-dire les étudiants étrangers. Ainsi trois mémoires d'étudiants figurant sur la partie bibliographie de notre proposition de recherche ont été consultés.

Le guide d'entretien de départ était structuré à partir de l'article de Savoie – Zjac (2010, p.17) qui prône l'utilisation du modèle de l'évaluation répondante dont les paramètres sont de 3 ordres :

- les problèmes (le est)

- les revendications (le devrait)
- les enjeux (le comment et le pourquoi)

Au sortir de la première entrevue, en dehors des modifications de forme apportées (remplacement de certains concepts dont la compréhension pouvaient être larges ou poser problèmes : chocs, relations, facilités...), les ajustements faits concernaient surtout le fond. Ainsi la dimension évolution de l'intégration sociale et académique a été abandonnée car elle risquait de ne pas toucher tous les participants surtout ceux qui venaient de s'inscrire à leur première session à l'UL. La suite donnera raison car sur les quatre entrevues effectuées, trois l'ont été avec des nouveaux venus qui n'ont pas encore correctement intégré la dimension évolution des relations. Dans cette même logique, les interrogations qui faisaient référence à l'appréciation et à la perception de l'interviewer vis-à-vis du dispositif de soutien et d'accompagnement (êtes-vous satisfait du soutien et de l'accompagnement par le service des étudiants étrangers ? Quelles sont ses forces ? Ses faiblesses ?) ont aussi été supprimées car il était manifestement difficile pour quelqu'un qui n'a pas fréquenté un service de porter un jugement sur ce service.

L'autre aspect important dans ces ajustements qui mérite d'être soulevé concerne l'introduction d'une question sur la trajectoire et l'expérience du participant (question 2.5) qui se sont révélées à la transcription et l'analyse du premier entretien déterminant dans les stratégies individuelles d'intégration tant au niveau social qu'académique (Quelle était votre situation sociale, personnelle et professionnelle avant

votre venue à l'Université Laval ? Comment cette situation a influé sur les relations sociales et académiques ?).

Consécutivement à la seconde entrevue, d'autres modifications seront apportées au guide d'entretien. A ce niveau il s'est juste agi de rajustements de forme concernant la succession des questions et la suppression de certaines parties où on avait constaté des difficultés de réponses de la part des 2 premiers interlocuteurs (exemple : est-ce qu'on vous a aidé ? remplacé par : quelles sont les facilités dont vous avez bénéficié ?). Pour l'organisation des questions, l'aspect vécu antérieur en rapport avec les stratégies mises en œuvre devait être abordé en dernier lieu pour permettre au participant de jeter un regard rétrospectif sur son cheminement personnel au sein de l'Université Laval.

La participation à l'étude est volontaire. Le recrutement des participants s'est fait à partir des associations de ressortissants des pays africains existant au sein de l'Université. Cette première étape d'enquêtes exploratoires a concerné les étudiants africains qui n'ont pas eu à fréquenter le service d'accueil et d'accompagnement de l'Université Laval. Au total 4 participants sont recrutés pour cette première phase exploratoire ;

La collecte proprement dite qui s'est tenue sur une durée de trois semaines. Avec l'accord des participants toutes les entrevues sont enregistrées dans la perspective de limiter les pertes d'informations ;

Toutes les entrevues enregistrées sont ensuite transcrites en verbatim qui sont complétés par les notes écrites, codifiés et structurés selon une grille d'analyse.

La méthode adoptée dans le cadre de l'analyse des données issues des entretiens est inductive. Dans cette optique et pour rester dans la logique de la démarche propre à cette méthode, la grille d'analyse au lieu de précéder la codification, émane plutôt des résultats de cette dernière.

Ainsi l'étape de la codification classique (par la mitaine) a été suivie d'un recensement de catégories semi émergentes ou préliminaires qui dans le discours des participants faisaient référence à leur situation de départ, à leurs vécus antérieurs et présents, aux stratégies individuellement mises en œuvre pour s'intégrer socialement et académiquement mais aussi aux caractéristiques spécifiques à une structure d'aide et d'accompagnement de nouveaux étudiants. Ces catégories sont :

- les problèmes d'accès à l'information;
- le rôle et l'influence de la situation antérieure;
- la comparaison entre deux situations;
- le rythme académique;
- le caractère individuel et personnalisé du contact ou de l'accompagnement;
- la prise en charge transitoire;
- l'absence d'éléments d'appréciation;
- les modalités d'informations;
- la mauvaise exploitation de l'information;
- l'inadéquation culture d'origine et culture locale;
- la gestion de l'information;
- les exigences nécessaires à une bonne intégration sociale;

- les exigences nécessaires à une bonne intégration académique;
- la nécessité d'une approche individuelle d'aide et d'accompagnement;
- l'implication des autres services;
- les opportunités non saisies;
- les stratégies individuelles d'intégration;
- les caractéristiques de la structure d'accueil.

Les semi catégories de cette première étape ont ensuite été affinées et regroupées en 3 grandes catégories qui englobent chacune des sous catégories. Ces catégories et sous catégories se présentent de la manière suivante :

1.1. La gestion de l'information:

- Les problèmes d'accès à l'information;
- Les modalités d'informations;
- La mauvaise exploitation de l'information;
- Le rythme académique;
- Les opportunités non saisies.

1.2. L'influence culturelle, professionnelle, académique antérieure

- L'inadéquation culture d'origine et culture locale;
- La prise en charge transitoire;
- La comparaison entre deux situations;
- Le rôle et l'influence de la situation antérieure;
- Les stratégies individuelles d'intégration.

1.3. Les éléments d'une bonne intégration sociale et académique

- Les exigences nécessaires à une bonne intégration sociale;
- Les exigences nécessaires à une bonne intégration académique;
- La nécessité d'une approche individuelle d'aide et d'accompagnement;
- L'implication des autres services;
- Les caractéristiques de la structure d'accueil.

Cette catégorisation thématique ainsi élaborée nous permet à partir d'une analyse approfondie de fournir un début de réponse à notre question qui, rappelons-le, essaie de voir comment la situation de départ et le vécu social, personnel et professionnel de l'étudiant peut influencer sur sa fréquentation du service des étudiants étrangers.

3. Résultats

Les quatre entretiens menés dans le cadre de cette recherche ont concerné 4 étudiants étrangers de nationalités différentes mais tous de sexe masculin et originaires de pays d'Afrique au Sud du Sahara. Leurs situations socio démographiques se présentent de la manière suivante sous leurs pseudonymes d'entretien :

Rubriques	N °1 ZALCO	N ° 2 BOCAR	N ° 3 BOGA	N ° 4 LAYE
Nationalité	Béninoise	Gabonaise	Sénégalaise	Maliennne
Âge	27 ans	48 ans	46 ans	30 ans
Session d'arrivée	Automne 2010	Automne 2010	Automne 2008	Automne 2010
Situation académique	Non boursier	Boursier	Boursier	Non boursier
Situation matrimoniale	Célibataire	Marié	Marié	Célibataire
Situation professionnelle avant arrivée à l'Université Laval	Étudiant dans une autre province canadienne	Fonctionnaire	Fonctionnaire	Étudiant en France
Niveau d'études	3 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle	2 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle

2.1. Entretien 1

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, notre premier interlocuteur a déjà une expérience assez poussée du milieu canadien pour avoir fait sa formation de second cycle universitaire dans une des universités des provinces du pays. Durant son entrevue qui s'est déroulée dans son bureau, il s'est beaucoup appesanti sur une comparaison entre le service d'accueil des étudiants étrangers de son ancienne université qu'il connaît à merveille pour y avoir travaillé et celui de l'Université Laval qu'il n'a pas eu à fréquenter. Néanmoins il reconnaît la difficulté à appliquer une démarche similaire à l'université Laval à cause de sa taille et du nombre d'étudiants qui la fréquente par rapport à son université d'origine. S'il avoue au départ avoir été surpris par le nombre d'étudiants au niveau du bureau du registraire où il a passé plus de trois heures de temps pour

déposer son dossier, il affirme ne pas avoir rencontré de difficultés majeures et de problèmes particuliers, raisons pour lesquelles il n'a pas cherché à avoir de l'aide.

2.2. Entretien 2

Notre second interlocuteur dans le cadre de cette recherche est un professionnel gabonais. La caractéristique principale de son entrevue est sans nul doute sa durée. Pour un entretien qui devait normalement ne pas dépasser trente minutes, il s'est exprimé pendant près d'une heure. La rencontre s'étant tenue à sa demande dans sa chambre d'université un week-end, il a eu toute la latitude de développer et d'aller au fond de ses idées. La longueur de l'entretien s'explique aussi par les nombreux problèmes auxquels cet étudiant continue d'être confronté. Sa situation de professionnel et de cadre dans l'administration de son pays ne lui a pas facilité une bonne adaptation. A défaut d'avoir fréquenté le service des étudiants étrangers, il a dû faire appel à ses compatriotes déjà inscrits dans l'université pour pouvoir satisfaire aux exigences administratives et sociales. L'un des rares étudiants étrangers rencontrés qui continue trois mois après son arrivée à prendre ses repas dans les restaurants car il n'arrive pas à préparer lui-même ce dont il a besoin pour se nourrir. Ce qui lui fait des dépenses énormes. Le seul donc qui traine encore des difficultés d'intégration sociale et académique assez criardes.

2.3. Entretien 3

A la différence des autres participants, notre troisième interlocuteur est le seul à avoir passé à peu près deux ans à l'Université Laval. En phase de rédaction de son mémoire de maîtrise, il a accepté de jeter un regard rétrospectif sur ses débuts au sein de l'Université. Sa non fréquentation du service des étudiants étrangers s'explique par le fait qu'il n'a jamais eu de contact direct avec les services de l'université. Son organisme boursier lui sert de courroie de transmission et met aussi à sa disposition le réseau des anciens boursiers de cet organisme qui lui servent de relais et qui l'aident dans le choix des cours et l'équipement surtout.

Son intégration académique bien accomplie, il parle encore d'une intégration sociale imparfaite qu'il voit lui en dehors de l'Université. Sa non fréquentation de famille d'origine locale ou de même origine que lui en est la parfaite illustration. Il prône pour avoir accueilli beaucoup de compatriotes depuis sa venue un redéploiement du service des étudiants étrangers qui doit aller vers les nouveaux inscrits et ne pas attendre que ces derniers viennent vers lui.

2.4 Entretien 4

C'est avec notre dernier interlocuteur que nous percevons toute l'importance que le passage académique dans une autre université occidentale peut avoir pour le nouvel étudiant étranger inscrit à l'Université Laval. Seul parmi les participants à demeurer hors du campus, à cause dit – il de son arrivée tardive qui explique aussi sa non fréquentation du service des étudiants étrangers, il fustige durant toute l'entrevue le

concept même d'intégration car pour lui, il n'y pas eu de grands changements. Le cadre académique est resté le même étant donné qu' « (...) on ne quitte pas notre monde pour entrer dans un autre monde (...) ». Même le cadre social demeure selon lui sans grand changement. Il reconnaît tout au plus quelques différences au niveau du contact avec les individus. Il prône une communication plus agressive du service qui doit faire connaître son utilité mais aussi une intégration du service dans la liste obligatoire des structures à faire fréquenter aux étudiants.

4. Discussions

La catégorisation effectuée après la codification des verbatims laisse entrevoir trois grandes pistes d'analyse descriptive des données issues des quatre entretiens menés dans le cadre de cette recherche.

3.1 Une mauvaise appréciation de l'information fournie...

La caractéristique commune partagée par nos quatre interlocuteurs est celle de ne pas avoir fréquenté le service des étudiants étrangers de L'Université Laval. Pourtant deux d'entre eux affirment avoir reçu l'information par le biais du courrier électronique et du guide mis à leur disposition dès que leur acceptation a été validée par leurs programmes respectifs. A l'opposé ceux qui déclarent ne pas avoir reçu cette information, reconnaissent quand même ne pas s'y être intéressés pour des raisons que nous évoquerons ultérieurement.

La mauvaise appréciation de l'information fournie par le Bureau de la Vie étudiante découlerait de plusieurs facteurs dont le plus partagé demeure le

retard dans l'arrivée à l'Université. Tous affirment avoir reçu la confirmation de l'obtention de leurs visas à moins de quatre jours du démarrage des enseignements. A côté de ces activités liées à la recherche de visa, d'autres liées aux préparatifs, aux passations de service pour les fonctionnaires, à la gestion des aspects familiaux font qu'une mauvaise exploitation est faite des documents transmis. L'un de nos interlocuteurs soutient, en effet que : « (...) des difficultés techniques ont fait qu'à mon arrivée déjà je me suis retrouvé dans une situation angoissante (...) »

Cette situation de retard fait, qu'à leurs arrivées, ils sont tous dans un « état psychologique » qui fait qu'ils mettent plus l'accent sur la vie académique avec ses aspects administratifs tels que : quels cours choisir ? comment s'inscrire ? comment retrouver les salles de cours ?

Les autres raisons non moins importantes évoquées par les participants font référence à l'ignorance et à la non compréhension du système mais aussi dira l'un d'eux à l'absence de curiosité consécutive à sa culture qui ne permet pas de donner assez de crédit à l'information transmise de manière écrite.

Seulement à côté de ces raisons internes à leurs situations de vie, le caractère excessif de l'information transmise surtout à travers le courrier électronique mis en place pour l'étudiant a été évoqué. Les participants approchés n'hésitent pas d'ailleurs à parler de « saturation d'informations ». Face à ce surplus d'informations, le nouvel étudiant a de la difficulté à faire la distinction entre la bonne et la mauvaise information.

A côté de ces difficultés, cette mauvaise appréciation de l'information a des conséquences assez fâcheuses déjà sur la

compréhension du parcours académique par certains mais aussi sur les opportunités qui se présentent ou qui sont offertes aux étudiants de manière générale (coupons d'achats, participations rémunérées à des expériences, financement de la formation...).

3.2 Le poids de la situation antérieure

Avec tous les participants, le vécu et les expériences professionnelles ou académiques antérieures ont influencé sur la posture adoptée par l'intéressé tant au point de vue académique que social. Dans tous les propos cette comparaison situation antérieure et situation présente transparait. Pour les interlocuteurs 1 et 4, leur ancienne situation d'étudiants au Canada et en France a fait qu'ils n'ont même pas cherché à fréquenter le service d'aide aux étudiants étrangers surtout que tous deux sont venus un peu en retard. Ce qui fera dire à l'un d'eux : « je savais que j'allais venir en retard (...) je n'ai pas mis évidemment l'accent sur ces différents programmes qui seraient périmés avant mon arrivée (...) ». Mais l'autre aspect important, c'est qu'ils récusent tous l'idée même d'intégration. Quand le premier parle de ne pas avoir cherché à être vraiment intégré, le second lui demande même à ce que le terme intégration soit écarté car ils sont tous d'avis qu'il n'y a pas entre les deux systèmes universitaires de changements majeurs qui méritent d'être énoncés. Leur compréhension du fonctionnement des universités occidentales fait qu'ils font même preuve de résignation et affirment qu'ils « (...) n'ont pas très très besoin d'être intégrés (...) ». La faute selon eux est due aux rythmes académiques soutenus imposés par les études au sein de

la majorité des universités qui rendent difficile l'intégration surtout sociale. Pourtant tous deux reconnaissent la nécessité d'une prise en charge transitoire du nouvel étudiant pour un meilleur accompagnement surtout dans ses démarches administratives.

Du côté des professionnels étudiants interrogés dans le cadre de l'étude, on met l'accent sur l'influence que la situation professionnelle antérieure peut avoir aussi bien sur l'intégration sociale que sur celle académique. Généralement ces derniers pour faciliter leur cheminement académique et social font appel à des compatriotes qui les ont devancés dans le milieu et qui leur servent de relais facilitant du coup leur intégration tant sociale qu'académique. En plus d'une vision de l'intégration sociale hors du campus (les modes de vie au campus rendent difficiles l'intégration des nouveaux venus), ces derniers prennent plus de temps à prendre conscience de leur nouveau statut d'étudiant. Parfois malgré eux, cette situation professionnelle est mise en évidence dans les interventions durant les cours. L'adaptation à cette nouvelle situation se fait généralement assez facilement car même si la culture d'origine n'est pas toujours en adéquation avec la culture locale, l'esprit d'ouverture et l'expérience glanés au fil des années jouent un rôle plus que déterminant dans la facilitation de l'intégration sociale et académique.

3.3 Une autre vision de l'intégration...

Si la perspective de ne pas distinguer intégration sociale et intégration académique est assez largement partagée, en fonction des projets (social et académique) qui sont complémentaires, les spécificités

propres à chaque dimension se sont davantage affinées à nos yeux. Ainsi l'intégration sociale renvoie à la gestion du logement, de l'alimentation, de l'équipement, des dépenses d'arrivée et de maintien mais aussi et surtout à la stabilité financière qui si elle est sous-estimée au départ peut être un frein à une harmonieuse intégration sociale.

L'intégration académique concernerait les programmes, les cours, la recherche, la bibliothèque, mais aussi et surtout une bonne maîtrise de la langue anglaise pour un meilleur cheminement universitaire.

3.4 La nécessaire réadaptation de l'approche aide et accompagnement

D'emblée tous sont d'avis qu'ils ne peuvent pas objectivement porter une appréciation sur un service des étudiants étrangers qu'ils n'ont pas fréquenté. Cependant et en partant de leurs expériences académiques et professionnelles, différentes alternatives qui doivent aller dans le sens d'un meilleur accompagnement des étudiants étrangers jugé indispensable ont été formulées par les participants à l'étude. Ces propositions tournent essentiellement autour d'une meilleure proximité, d'une plus grande accessibilité du service.

Le renforcement de la communication est un impératif stratégique qui doit permettre au service de mieux se redéployer. Ainsi les préposés à ce service doivent au début de chaque session procéder à des campagnes d'affichage et rendre plus visibles les possibilités que ce service offre aux nouveaux étudiants. Dans cette optique, il faudra aussi « (...) communiquer l'utilité aux usagers que vraiment c'est sérieux et qu'il vous sera *utile*, et

peut vous permettre de gagner du temps au cours de vos études (...) ». Dans cette perspective d'une meilleure communication, l'adoption d'autres stratégies de divulgation de l'information qui doit être fournie de façon continue durant toute la session en procédant à des rappels sous des formes plus synthétiques fait partie des moyens adéquats pour « (...) créer des mécanismes qui renforcent la curiosité (...) ».

Parallèlement à ce redéploiement, il faut faire participer les autres services de l'université qui doivent orienter l'étudiant vers cette structure faisant ainsi de ce service un passage obligé au même titre que les services comme le registraire, le service financier ou celui informatique. Ce qui fait dire à l'un des participants : « (...) on devrait au même moment où on vous communique ces différents services pour votre projet académique, vous communiquer aussi ce service là pour le projet social (...) ».

Le schéma d'aide et d'accompagnement doit aussi être amélioré par l'intégration de relais au niveau du campus et par un contact plus personnalisé avec l'étudiant dès l'admission car il existe des informations importantes à lui fournir. L'idéal à ce niveau serait « (...) de comprendre les spécificités des continents et des milieux (...) de comprendre la nature des étudiants » pour pouvoir fournir l'offre de service la plus adéquate.

Conclusion

A défaut de tenter une réponse à notre question de recherche sur la base des informations obtenues à travers ces quatre entretiens, nous dirons que les éléments d'analyse obtenus nous permettent de tenter une première modélisation de l'intégration sociale et académique des étudiants

étrangers sur la base du modèle développé par S. Larose & R. Roy (1993, p.26). Mais le nôtre reposera sur 3 ensembles de variables au lieu de quatre à savoir : la situation antérieure de l'étudiant étranger, son vécu social et académique une fois à l'Université et les caractéristiques des services mis à sa disposition. Cette première modélisation doit faire l'objet d'une confirmation à l'issue d'entretiens complémentaires tenus avec d'autres étudiants étrangers de profils socio démographiques identiques et différents pour arriver à une saturation de l'information par une plus grande variété des cas.

Références bibliographiques

- Beaublanc R., 2019 : *Perception des étudiants étrangers devenus immigrants à l'égard de leur trajectoire d'intégration professionnelle dans la ville de Québec*, Mémoire Université Laval (Québec, Canada), 117 pages.
- Bergman F., 2007 : *Une école québécoise inclusive : dialogue, valeurs et repères communs, comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire*, 2007, 127 pages.
- Bourbeau N., 2004 : *La situation des étudiants étrangers à l'Université de Laval : projet de leur situation d'adaptation et d'intégration dans le contexte de l'institution d'enseignement, de la politique d'immigration Canada / Québec et de la société québécoise*, mémoire de maîtrise, 165 pages.

- Bureau de planification et d'études institutionnelles. Vice-rectorat exécutif de l'Université Laval., 2019 : Nos indicateurs repères 2019, 7 pages.
- Cartier S. & Langevin L., 2001 : *Tendances et évaluations des dispositifs de soutien aux étudiants du post secondaire dans le Québec francophone*, Revue des sciences de l'éducation, (27) 2, 353 à 381.
- Diambomba M., 1989 : *Les étudiants africains au Canada : leur profil, les conditions de leur formation et leurs plans de carrières*, 319 pages.
- Duclos V., 2006 : *L'intégration d'étudiantes et étudiants tunisiens et marocains et la politique d'accueil, d'encadrement et d'intégration de l'Université Laval*, mémoire maîtrise. 227 pages.
- Gallais, B., Bikie Bi Nguema, N., Parent, S. J., Turcotte, A. et Roy, A., 2020 : *Enjeux et défis de l'adaptation, de l'intégration et de la réussite scolaire des étudiants internationaux dans les cégeps et les collèges francophones du Canada. Les cas du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*, Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, 48 pages.
- Larose S. & Roland R., 1993 : *Modélisation de l'intégration aux études collégiales des facteurs de réussite scolaire chez les nouveaux arrivants à risque*, Sainte-Foy, Cégep de Sainte-Foy.

- OCDE, 2019 : *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6bcf6dc9-fr>.
- Pilote A & Benabdeljalil A., 2001 : *Favoriser la réussite éducative des étudiants étrangers dans les universités canadiennes : une étude exploratoire*, hep.oise.utoronto.ca Vol.3, issue 2, pp. 24-46.
- Savoie-Zajc L., 2010 : *Les dynamiques d'accompagnement dans la mise en place de communautés d'apprentissage de personnels scolaires*, Revue Éducation & Formation e-293 – Mai 2010, pp. 9-20.